



Ecole primaire Jean de La Fontaine
Procès verbal
Conseil d'école extraordinaire
Lundi 11 mai 2020

Présents :

Représentants des parents : Philippe LESCURE, Caroline GUERRA, Anne-Sophie SOLIMEO, Philippe GOYARD

Représentant de la mairie : M. JONDET

Enseignantes : Mmes FERRAND, GUERIN, NUGUET-SMAIL,

Du fait de la situation sanitaire, C.GUERIN n'a invité qu'un nombre restreint de membres à ce conseil d'école. Les personnes absentes sont donc excusées.

La séance a débuté à 18h

Secrétaire de séance : Mme Anne-Sophie SOLIMEO

Ordre du jour :

- Présentation de l'organisation de la réouverture de l'école à partir du 14 mai 2020
- Présentation de l'organisation des services périscolaires et du nettoyage
- Questions des parents pour la mairie et l'école

Présentation de l'organisation de la réouverture de l'école à partir du 14 mai 2020

Cette organisation a été mise en place à partir du protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Elle a nécessité une étroite collaboration entre la commune et l'école.

1. Accueil des élèves :

-Durant la période du 14 au 29 mai 2020, les classes de PS et de PS/MS ne sont pas accueillies pour des raisons de respect des règles sanitaires et d'organisation.

-Le retour à l'école se fait sur la base du volontariat des familles. Un sondage a été effectué auprès des familles pour savoir si leur enfant retournerait à l'école durant cette période.

Résultats :

	Effectif de la classe	Nombre d'enfants présents	Pourcentage
GS	23	6	26%
CP	25	14	56%
CP/CE1	22	6	27,3%
CE1/CE2	25	9	36%
CE2/CM1	22	5	22,7%
CM1/CM2 A	24	11	45,8%
CM1/CM2 B	23	6	26%

34,7 % des enfants seront présents à l'école durant la période du 14 au 29 mai 2020. Ce pourcentage ne prend pas en compte les petites sections ni les moyennes sections.

-C.POTIGNON et B.LEMERCIER se partageront la classe de CP pour avoir un effectif moins important en classe de CP.

- Les classes de GS, CP, CP/CE1 et CE1/CE2 seront accueillies lundi 18 mai, mardi 19 mai, lundi 25 mai et mardi 26 mai aux mêmes horaires qu'habituellement.
- Les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 A et CM1/CM2 B seront accueillies jeudi 14 mai, vendredi 15 mai, jeudi 28 mai et vendredi 29 mai aux mêmes horaires qu'habituellement.
- La classe passerelle rouvrira à partir du lundi 18 mai. Elle n'accueillera pas plus de 5 élèves en même temps.

2. Accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise :

-**Durant toute la période de confinement**, l'école est restée ouverte pour accueillir les enfants du personnel indispensable à la crise (weekend et vacances compris).

C.GUERIN remercie tous les enseignants de l'école, les ATSEM, le personnel communal, J.ZWISLER, AESH et K.DARLET éducatrice à l'ITEP pour être venus garder les enfants. Tous ces volontaires ont permis un accueil dans de très bonnes conditions des enfants. Ce nombre important de volontaires a montré également l'esprit de solidarité qui existe au sein de l'école et de la commune.

-**A partir du 14 mai**, cet accueil perdura puisque toutes les classes ne seront pas ouvertes tous les jours. Les enfants seront accueillis par Mmes FERRAND et LONGUEVILLE, les ATSEM et M.LAY, service civique les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les services municipaux gèreront les mercredis.

-**L'inscription à cet accueil**, y compris le mercredi, se fait auprès de C.GUERIN, par téléphone (06 30 65 85 29) et sur présentation d'une attestation de l'employeur. L'accueil est possible pour tous les enfants de l'école y compris PS et MS du lundi au vendredi. Les enfants peuvent utiliser également les services périscolaires après inscription sur le portail e-enfance de la mairie de Sancé.

3. Organisation des enseignements :

L'accueil et les enseignements :

-Les élèves sont accueillis dans les classes 2 jours par semaine d'une part pour éviter un effectif trop important en même temps dans l'école et d'autre part, pour permettre aux enseignants de faire classe à distance avec les enfants restés à la maison, les 2 autres jours.

-**Les notions abordées à l'école** pour les enfants présents seront **les mêmes que celles abordées à distance** grâce à la classe virtuelle ou au travail envoyé aux élèves via le blog ou la boîte mail des familles.

-**Les enseignements seront axés sur les fondamentaux** : français, mathématiques, éducation civique et morale et éducation à la santé. D'autres enseignements pourront être proposés également : EPS, arts, sciences...

-Une sensibilisation aux gestes barrière, adaptée à l'âge de l'enfant, sera effectuée dans chaque classe dès le premier jour.

En cas de difficultés des élèves ou des familles :

-Les enseignants se sont réunis pour organiser les enseignements et veiller à ce qu'aucun enfant ne se trouve en grande difficulté.

-Il est rappelé aux familles qu'elles doivent **contacter l'école**, notamment l'enseignant de l'élève, lorsqu'une difficulté est rencontrée. L'école veillera à mettre en place une aide supplémentaire si besoin.

Les livrets ou bulletins de fin de semestre ou de trimestre :

-**A l'élémentaire**, le Livret Scolaire Unique sera envoyé aux familles fin juin. Il réunira les deux derniers trimestres.

-**En maternelle, en GS**, le document "synthèse des acquis de fin d'école maternelle" sera complété avec les éléments évalués par Mme BERTHIN.

4. Organisation de l'accueil des élèves dans l'école :

a. Entrée et sortie des élèves :

-Pour éviter un flux important des élèves au portail principal, l'organisation est la suivante pour l'entrée et la sortie des élèves :

Portillon maternelle : classe de GS et enfants du personnel indispensable à la gestion de crise.

Portail principal : lundi et mardi : CP et CP/CE1

jeudi et vendredi : CE2/CM1 et CM1/CM2 A

Portillon côté gymnase : lundi et mardi : CE1/CE2

jeudi et vendredi : CM1/CM2 B

-Il est demandé aux familles de veiller à conserver la distanciation physique devant l'école et de respecter les gestes barrière.

b. Circulation dans l'école :

-En maternelle :

Les GS partagent l'école avec les enfants du personnel indispensable à la gestion de crise. L'entrée et la sortie des locaux se feront par des lieux différents. Ils utiliseront des classes différentes. Pour les sanitaires, un marquage au sol sera fait pour éviter le croisement des deux groupes. Les adultes veilleront également à ce que les groupes se rendent aux sanitaires à des moments différents.

-En élémentaire :

Trois groupes seront accueillis par demi-semaine. Chaque groupe aura un sanitaire différent. Pour que les enfants repèrent les lieux de circulation, un marquage au sol sera mis en place par les services techniques. Les cours de récréation seront différentes pour chaque groupe.

c. Organisation de la classe

Chaque classe est organisée de la façon suivante :

- Une table et une chaise par élève. Le nom de l'enfant est inscrit sur la table.
- Chaque table est espacée d'au moins 1 mètre.
- Le matériel collectif est neutralisé : il est enlevé de la classe ou porte une signalétique indiquant l'interdiction de l'utiliser. En GS, chaque élève aura une barquette à son nom avec du matériel à utiliser à la journée. Il sera ensuite désinfecté.
- Chaque élève a son matériel scolaire. Une liste a été donnée aux familles. Tout matériel prêté sera désinfecté après utilisation.
- Pour les récréations, chaque enfant peut apporter quelques petits jeux ou un livre (documentaire, revue, BD ou roman) qu'il gardera pour lui.

5. Application des règles sanitaires

Mme GUERIN remercie Mme BOSSET et M LESCURE d'avoir proposé leurs services pour aménager et nettoyer les classes. Pour des raisons sanitaires, il n'est pas souhaitable que des personnes autres que le personnel communal ou les enseignants n'interviennent au niveau de l'école.

-Lavage des mains : en arrivant à l'école, après les récréations, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, avant et après le repas.

-Utilisation des masques : le masque est proscrit en maternelle. Les élèves de l'élémentaire peuvent en porter un en respectant les règles indiquées dans le livret d'accueil. Les adultes portent un masque. Une poubelle spécifique par classe sera prévue pour les masques jetables. Un sac plastique est demandé à chaque enfant pour les masques en tissu souillés.

L'école a quelques masques pédiatriques à disposition si certaines familles en ont besoin.

-Distanciation physique : elle sera respectée à tous les moments de la journée.

-Ventilation des locaux : chaque matin avant la classe, à chaque récréation, sur le temps méridien et le soir.

-Matériel utilisé : aucun objet ou jeu ne doit être échangé. Si cela arrive, l'objet ou le jeu sera désinfecté.

-Il est demandé aux familles de :

- surveiller l'apparition de symptôme chez leur enfant. Ne pas mettre l'enfant à l'école en cas de symptôme.
- vérifier la température de l'enfant avant de l'amener à l'école. S'il a plus de 37°8 C, il ne devra pas se rendre à l'école.
- demander à leur enfant de se laver les mains lorsqu'il rentre de l'école.
- **prévenir l'école en cas d'absence de l'enfant** par téléphone (06 30 65 85 29)
- respecter les consignes données dans le livret d'accueil
- respecter les gestes barrière.
- d'apprendre à leur enfant les gestes barrière.

6. Gestion d'un cas COVID à l'école

En cas de survenue d'un ou de plusieurs symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) chez un élève, la conduite à tenir sera la suivante :

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une salle dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Un adulte restera avec l'enfant.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière.
- Rappel par la directrice de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne.

7. Après le 29 mai :

En fonction de l'évolution de la situation, l'organisation de l'école et des services périscolaires sont amenés à évoluer après le 29 mai. Les familles seront informées fin mai des nouvelles dispositions.

Présentation de l'organisation des services périscolaires et du nettoyage

La parole est donnée à G.JONDET, chargé des affaires scolaires.

Mr JONDET tient à remercier Mme Catherine GUERIN, au nom de la mairie, pour son travail d'organisation qui a bien aidé à la mise en place des protocoles. Mme GUERIN souligne que c'est normal et que toute l'équipe a été présente pour préparer la réouverture de l'école. L'équipe a été encouragée par les messages reçus de la part des parents.

Mr JONDET a expliqué l'organisation en répondant aux questions des parents. Il a ajouté que mardi 12 mai, le personnel de la garderie et de la cantine recevra une formation sur les procédures mises en place suivi d'une formation sur les protocoles sanitaires dispensés par l'infirmière scolaire du secteur, Mme ROZIER.

Questions des parents pour la mairie et l'école

Questions à la mairie :

1/ Combien d'enfants sont inscrits au restaurant scolaire ? et à la garderie ?

Les lundis et mardis : 11 enfants à la garderie du matin et 13 enfants à la garderie du soir.
cantine : 6 enfants (maternelle) et 23 enfants (élémentaire).

Les jeudis et vendredis : 1 enfant à la garderie du matin et 5 enfants à la garderie du soir.
cantine : 11 enfants (élémentaire).

Pour la cantine (maternelle) : 2 ATSEM + 1 personne SIGALE.

Pour la cantine (élémentaire) : 3 personnes dont le cuisinier. Pour le lundi et mardi : les 2 salles seront occupées. Les 4m² par enfant seront respectés.

Pour la garderie : c'est la salle des fêtes, partie 100 personnes avec une entrée côté vallon. Des tables de plus d'1.5 m ont été installées au centre de la pièce pour tous les enfants. Il y aura 1 table par enfant. Les enfants se

nettoieront leurs mains au gel hydroalcoolique à l'arrivée et au départ de la garderie. 2 adultes minimum seront présents.

2/ Comment vont se dérouler les trajets pour le périscolaire (cantine et garderie) pour respecter la distanciation sociale ?

Pour le trajet : 2 colonnes d'enfants espacés d'un mètre. Le matin, les enfants seront accompagnés jusqu'à l'entrée de leur classe.

3/ Les enfants doivent-ils prévoir un sac à dos pour transporter leurs propres jeux de récréation pour la cantine ?

Les enfants pourront avoir un sac avec leurs propres jeux à utiliser en récréation et sur les temps périscolaires. Ils peuvent aussi apporter des stylos ou feutres pour dessiner ou des livres.

Les enfants de l'élémentaire auront la possibilité de porter un masque.

Pour la garderie du soir, la mairie, en lien avec la médiathèque, réfléchit à la possibilité de projeter un film type documentaire de 10 minutes avec un petit temps d'échanges.

Questions à l'école :

1/ Pour les enfants de certaines classes, comment récupérer l'ensemble du matériel scolaire nécessaire (trousse, cahiers, etc...) resté dans les casiers des bureaux ?

L'année scolaire n'est pas terminée, début juin si la situation continue de s'améliorer les élèves pourront revenir en classe et donc auront accès à leur matériel resté à l'école.

En attendant ce retour, les familles pourront venir récupérer du matériel indispensable en contactant de préférence l'enseignant de la classe. Un rendez-vous sera pris pour que l'enseignant ait le temps de préparer le matériel et de le déposer à l'extérieur des locaux.

Les enfants reprenant l'école soit jeudi 14 soit lundi 18/05 auront accès à leurs affaires laissés en classe.

2/ Pour les enfants ne retournant pas à l'école, les classes virtuelles vont-elles se poursuivre ?

Il y aura toujours des classes virtuelles avec un fonctionnement qui sera différent de la période de confinement. L'enseignant étant en classe, elles n'auront lieu que sur 2 jours de la semaine au lieu de 4.

3/ Les devoirs seront-ils les mêmes pour tous les enfants, ceux retournant à l'école et ceux à la maison ?

Les notions abordées seront les mêmes pour les enfants à l'école et ceux à la maison. Cependant la façon d'aborder ces notions ne peuvent pas être identiques en présence et à distance. Les enseignants veilleront à mettre en place une organisation qui permette à tous les enfants de continuer les apprentissages. Chaque enseignant communiquera aux parents son organisation.

4/ N'y a-t-il pas un risque qu'un écart se fasse entre ceux présents en cours et ceux travaillant chez eux avec leurs parents ?

Les notions abordées seront les mêmes à distance et à l'école. Cependant des difficultés pourront apparaître pour les enfants à distance, en particulier. Chaque enseignant sera très attentif aux difficultés rencontrées. Lors des conseils de maîtres, ces difficultés pourront être évoquées pour que l'équipe enseignante trouve des solutions pour chacun. Les enseignants continueront d'être en contact régulièrement avec chaque famille, comme pendant le confinement. Les parents ne doivent pas hésiter à prendre contact si leur enfant rencontre des difficultés.

A la rentrée 2020/2021, la situation que nous vivons actuellement sera prise en compte par les enseignants pour aider les élèves les plus en difficulté.

5/ Est-ce que d'ici la fin de l'année, les élèves pourront à nouveau laisser dans le local de la cour leur vélo ?

Oui, s'ils ne sont pas trop nombreux à le faire. Le local a été utilisé pour y mettre les chaises retirées des classes.

Séance terminée à 19h10.

Secrétaire
A-S. SOLIMEO

Directrice
C.GUERIN